

Communiqué de presse

Date 9 mai 2019

112^e Assemblée générale de l'Union des Banques Cantonales Suisses

La 112^e Assemblée générale de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) s'est tenue le 9 mai 2019 à Andermatt, dans le canton d'Uri. L'Assemblée générale a approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Le président de l'Union, Prof. Dr. Urs Müller, a été confirmé dans ses fonctions et réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. Dr. Basil Heeb, Thomas Koller, Armin Brun et Daniel Fust ont été nouvellement élus au sein du Conseil d'administration de l'UBCS.

L'Assemblée générale de l'Union des Banques Cantonales Suisses a lieu chaque année, en alternance, dans l'un des cantons où sont domiciliés les 24 instituts membres de l'Union. Cette année, représentants et représentantes des Banques Cantonales se sont réunis à Andermatt, dans le canton d'Uri. Ensemble, avec de nombreux invités du monde politique national et cantonal, d'autorités et d'organisations partenaires, ils ont passé en revue l'année écoulée de l'Union. Quelque 140 participants ont été accueillis par l'UBCS et l'Urner Kantonalbank, hôte de la manifestation.

Le président Urs Müller a été réélu

Le Prof. Dr. Urs Müller préside l'UBCS depuis 2012. Au cours de cette Assemblée générale, il a été confirmé dans ses fonctions et réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de quatre ans. «Je suis heureux de la confiance que m'accordent les instituts membres de notre Union. Mon objectif est que notre Union continue d'établir avec succès la plate-forme permettant aux Banques Cantonales de contribuer efficacement à la mise en place des conditions-cadres de la place financière suisse», a souligné Urs Müller à l'occasion de sa réélection.

Nécessité d'une réglementation ciblée

Dans son allocution, Urs Müller a également souligné la nécessité d'une réglementation ciblée: «Pour chaque nouvelle réglementation, il convient d'indiquer clairement quel dysfonctionnement elle corrige et quelle est sa contribution effective à la poursuite de l'amélioration de la protection du système ou des clients.» Depuis la crise financière, toute une série d'améliorations significatives, en faveur de la place financière ainsi que des clientes

et clients, ont été mises en œuvre. Cependant, le volume de réglementation optimal semble maintenant être dépassé: «Dans de nombreux cas, les coûts marginaux des nouvelles directives dépassent leur utilité marginale.» Avec, pour résultat, d'importantes charges administratives sans création de valeur ajoutée adéquate.

L'AG suit l'ensemble des propositions

Dans la partie statutaire, l'Assemblée générale a suivi toutes les autres propositions du Conseil d'administration. L'AG a donné décharge, à l'unanimité, aux membres du Conseil d'administration, au Comité du Conseil d'administration ainsi qu'au Secrétariat. Elle a également approuvé les comptes annuels et le rapport annuel de l'Union. Outre la réélection du président, quatre postes vacants au sein du Conseil d'administration ont été pourvus. Ont été nouvellement élus: Dr. Basil Heeb, CEO de la Basler Kantonalbank, Thomas Koller, directeur général de la Thurgauer Kantonalbank, Armin Brun, CEO désigné de la Berner Kantonalbank (au 1^{er} juillet 2019), et Daniel Fust, CEO désigné de la Graubündner Kantonalbank (au 1^{er} octobre 2019).

Renseignements: Christian Leugger, téléphone 061 206 66 18, medien@vskb.ch

Le Groupe des Banques Cantonales englobe 24 instituts, présents avec des succursales dans 26 cantons. Implanté dans tout le pays, il joue un rôle de premier plan sur le marché national grâce à 18'000 collaborateurs ainsi que quelque 630 agences. Sa part de marché suisse atteint environ 30%.

C'est en 1907 que les Banques Cantonales décidèrent de se regrouper au sein de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS). L'Union défend les intérêts communs de ses membres, s'emploie à renforcer la position des Banques Cantonales au sein de la société, de l'économie et de la politique, et encourage la collaboration entre ses différents membres.